

Je reconnais la nécessité d'adaptation en agriculture. Les techniques nouvelles et la conjoncture économique rendent ce changement impérieux. Naguère cela s'accompagnait toujours dans une certaine proportion, de misère et de privations. D'après certains la seule solution c'est de dépeupler les régions agricoles et de retirer les cultivateurs de la terre. La Commission de planification a adopté partiellement cette attitude. Il faut, je l'avoue, certains changements, certains ajustements mais nous devons nous préoccuper de l'avenir des collectivités rurales de notre pays. La vie rurale subit actuellement une transformation à tous les niveaux. Tout le mode de vie des ruraux se désagrège. Je ne parle pas d'une évolution par rapport à l'ancienne méthode traditionnelle de procéder mais de tout le mode de vie de la collectivité, d'assurer les besoins sociaux et économiques des gens. Il faut nous en préoccuper. Les cultivateurs et les ruraux de nos jours exigent des services identiques en tous points à ceux dont disposent les citoyens. Ces services exigent des compétences.

Nombre de nos ruraux concentrent leurs activités dans des collectivités qui fournissent des services modernes mais nous avons vu bien des exemples où des usines de machinerie agricole, d'automobiles et autres entreprises tributaires de ces collectivités, ont été forcées de fermer leurs portes.

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est expiré.

[Français]

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de prendre la parole sur la motion dont la Chambre est actuellement saisie et qui se lit comme il suit:

Que cette Chambre demande au gouvernement de modifier sa politique qui a délibérément déprimé l'économie agricole de ce pays, entraînant un chômage excessif, perte de revenu, un ralentissement de la croissance économique et qui est peu encourageante pour l'avenir; et la Chambre presse le gouvernement de prendre des mesures adéquates pour assurer une économie rurale dynamique comme une des composantes de la collectivité canadienne.

• (4.40 p.m.)

Je tiens d'abord à féliciter le motionnaire, car, à mon avis, jamais une motion n'a été si à point. Inutile de dire que nous, du Ralliement créditiste, sommes en faveur d'une telle motion.

Cet après-midi, lorsque l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Olson) a pris la parole pour défendre une politique que je qualifierais d'«indéfendable», je fus étonné de l'entendre accuser l'opposition d'attaquer l'inté-

[M. Burton.]

grité d'un ministériel. Je me demande si l'on ne doit pas mettre en doute aujourd'hui, après tout ce qui s'est produit dans le domaine agricole, au Québec et dans les autres provinces, l'intégrité d'un député ou celle de tout un gouvernement.

Nos cultivateurs sont tellement révoltés qu'ils ne savent même plus sur qui jeter le blâme. Le ministre défend sa politique agricole en signalant les mesures adoptées, comme les études, les enquêtes, les analyses, les classifications en vue d'obtenir de meilleurs troupeaux, etc. Il a même fait allusion à la loi sur l'assurance-récolte, à laquelle les cultivateurs contribuent. Toutefois, le ministre oublie que les cultivateurs ne vivent pas seulement d'enquêtes royales, d'études scientifiques et d'analyses techniques, mais des produits de leur entreprise agricole.

On doit traiter aujourd'hui de ce que les cultivateurs se plaignent aujourd'hui. Après avoir répondu à l'appel des grands technocrates du gouvernement, qui leur ont demandé d'acquiescer des unités rentables, et après s'être endettés pour plusieurs années dans le but de mécaniser leur entreprise ou d'accroître leurs troupeaux pour se conformer aux ordres du gouvernement, les agriculteurs se voient aujourd'hui «pénalisés» à cause de leur bon travail.

C'est ainsi que le gouvernement actuel récompense ceux qui travaillent pour l'avancement de l'économie. Et encore, on entend des députés ministériels dire que la motion proposée aujourd'hui est rétrograde. Je me demande si ce n'est pas plus rétrograde de démolir ce qui a été construit, d'anéantir nos terres, de jeter nos cultivateurs dans les villes et de leur dire: Demandez de l'assistance sociale—comme cela se fait dans ma circonscription et partout ailleurs, alors que plus de 50 p. 100 des cultivateurs doivent avoir recours à l'assistance sociale—c'est pour la réforme! Il faudrait au moins faire trêve de telles farces et se trouver des raisons plus logiques!

Qu'a-t-on fait des demandes, des supplications, des instances des cultivateurs, ici, au Parlement, à l'extérieur comme à l'intérieur, aux séances des comités? Je me contenterai de citer à ce sujet un extrait d'un article paru dans le journal des cultivateurs de ma région, *La Terre de Chez-Nous*:

Télégramme au premier ministre Trudeau

Dans un télégramme adressé au Premier ministre Trudeau, la Fédération des Producteurs de Lait Industriel du Québec conteste la politique laitière 1970-1971 et réclame la suspension immédiate de son application.

Les producteurs, explique-t-on, se sont penchés sérieusement sur les problèmes de surproduction et ont voté en faveur d'un contingentement de mise en marché à l'occasion de leur assemblée générale annuelle tenue les 22 et 23 avril. En con-